



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

orthophonistes

Question écrite n° 103625

Texte de la question

M. Rudy Salles attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les revendications des orthophonistes. Ces professionnels sollicitent une revalorisation de leur niveau d'études ainsi que de leur qualification et, proportionnellement, un salaire et une autonomie en conséquence (actuellement les salaires sont de niveau bac +2 pour un diplôme de master bac +5). D'autre part, ils s'inquiètent de la disparition des lieux de stage pour les étudiants, qui ont ainsi de plus en plus de mal à se former pour leur futur métier. Il souhaiterait donc connaître les mesures concrètes et rapides que le Gouvernement entend prendre afin de tenir ses engagements envers les orthophonistes.

Données clés

Auteur : [M. Rudy Salles](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (3^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103625

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 mars 2017](#), page 2506

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)